Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. DY-517-VP **B** 12/01/2016

C.1 NATIOCREDIMURS

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 ECT COLLECTE
RTE DE LANTILLY

21140 SEMUR EN AUXOIS

D.1 VOLVO

D.2 FEF3CU8xTVSNAVR8C6751975UBxUUU **D.2.1**

D.3 FE **E.** YV2V001CXGZ105638

F.1	26500	**F.2**	26000	**F.3**	26000		
G	14330	**G.1**	14255				
J	N3	**J.1**	VASP	**J.2**		**J.3**	BOM
K	e2*2007/46*0032*17						
P.1	7698	**P.2**	240	**P.3**	GO	**P.6**	21
Q		**S.1**	3	**S.2**		**U.1**	82
U.2	1575	**V.7**		**V.9**	595/2009*627/2014B-EUROVI		
X.1	VISITE AVANT LE 12/01/2017						
Y.1	536	**Y.2**	0				
Y.3	0	**Y.4**	4				
Y.5	2.76	**Y.6**	542.76				

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 12/01/2016

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4



COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

DY-517-VP 12/01/2016

2016AC51779

YV2V001CXGZ105638

VOLVO

NATIOCREDIMURS

CRFRADY517VP2YV2V001CXGZ10563801601127VASP<<
BOM<VOLVO<<<<<<<<<FE<<<<<<<<<<<2016AC5177900

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Signature

..... Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min -1)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S052J033 A 25/11/2025 DY-517-VP AUTOVISION PL	S052J033 A 28/11/2023 DY-517-VP AUTOVISION PL
S052J033 A 26/11/2024 DY-517-VP AUTOVISION PL	S021J063 A 16/01/2020 DY-517-VP
S021J135 A 22/01/2021 DY-517-VP AUTOVISION PL	S021J135 A 18/01/2022 DY-517-VP AUTOVISION PL
S052J033 S 14/01/2022 DY-517-VP AUTOVISION PL	S052J033 A 14/12/2022 DY-517-VP AUTOVISION PL

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat za registraciju; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de immatriculare.

2016AC51779

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J 005328636

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	17/12/2024	24030432

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S052J033**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
ROUTE DE SEMOUTIERS

52000 SEMOUTIERS MONTSAON
03.25.32.01.59

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 052J7004
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DY-517-VP (F)	12/01/2016	12/01/2016

Marque	Genre	Carrosserie
VOLVO	VASP	BOM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
YV2V001CXGZ105638	N3

Type/CNIT	Energie
FEF3CU8XTVSNAVR8C6751975UBXUUU	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

246916

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 24030309 DATE : 26/11/2024
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S052J033

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique

Défaillances mineures

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Inférieur)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTIPROJECTIONS : Détériorés ou mal fixés (Essieu 2 Droite)
8.2.22.d.1. OPACITÉ : Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin OBD

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge:
Bennes à ordures ménageres

CT RG PL 005 311 001 - 05/24 ☆

ANNEXE IX (article 7 de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié) N° 09485

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Échéance de validité de la présente attestation (1) : 18.11.2025

Je soussigné (nom, prénom) : Bassigny Poids Lourds

- station agréée par le constructeur :

BPL
BASSIGNY POIDS LOURDS
19 rue des Géraniums - B.P. 13
52340 LE PUITS DES MÈZES
Tél. 03 25 01 24 06
RC B 326 555 695
SIRET 326 555 695 00013
Cachet

- Vérificateur (nom et prénom) : Brunet Jean-Paul

- N° d'accréditation de l'atelier : 1632028C

- Adresse : Le Puits des Mèzes 52340

Bierlas

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h.

Véhicule : CAM

Marque : VOLVO

Type : FE

N°de série : YV2V001CXG2705638

N°d'immatriculation : DY-577-VP

Fait le : 19.11.2024

Lieu : Le Puits des Mèzes

(1) Date d'attestation + 1 an.

Signature :

Feuillet blanc : exemplaire client – Feuillet bleu : à conserver dans le véhicule
Feuillet rose : exemplaire facturation – Feuillet vert : exemplaire fixe à conserver sur le carnet.

l'imprimerie par a.mercy, langres • 24-00079